

Lot n° : **7+(a)**

Section : **BO**

N° : **-**

Superficie : **256 m²**

Superficie (a) : **113 m²**
(hors périmètre)

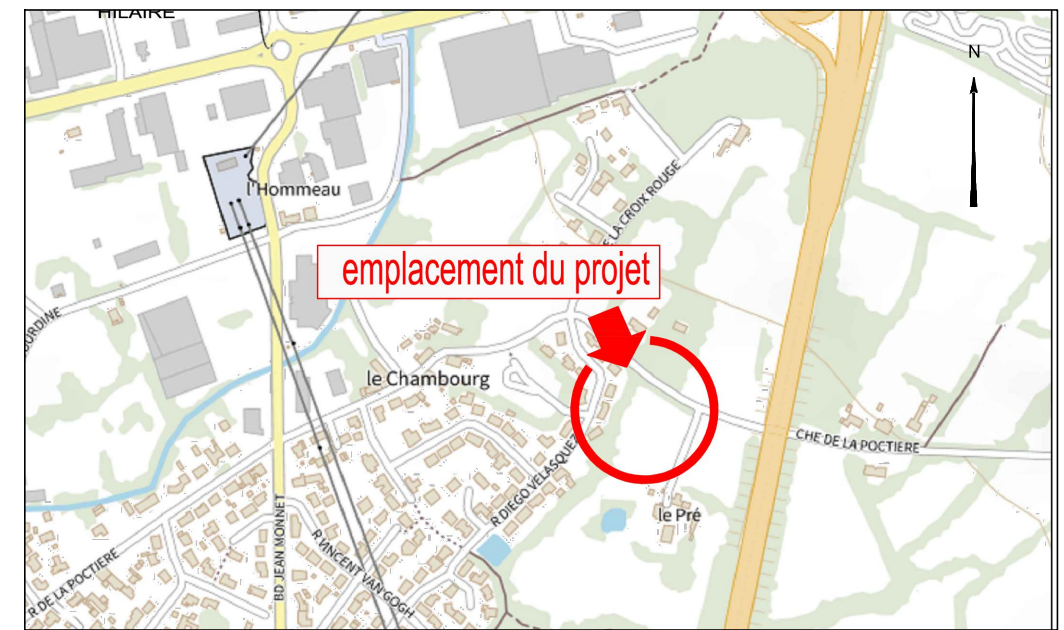
Superficie de plancher maximale : **200 m²**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DE CHALLANS
Route de la Poctière
**LOTISSEMENT A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION
LE HAMEAU DES POCTIERES**

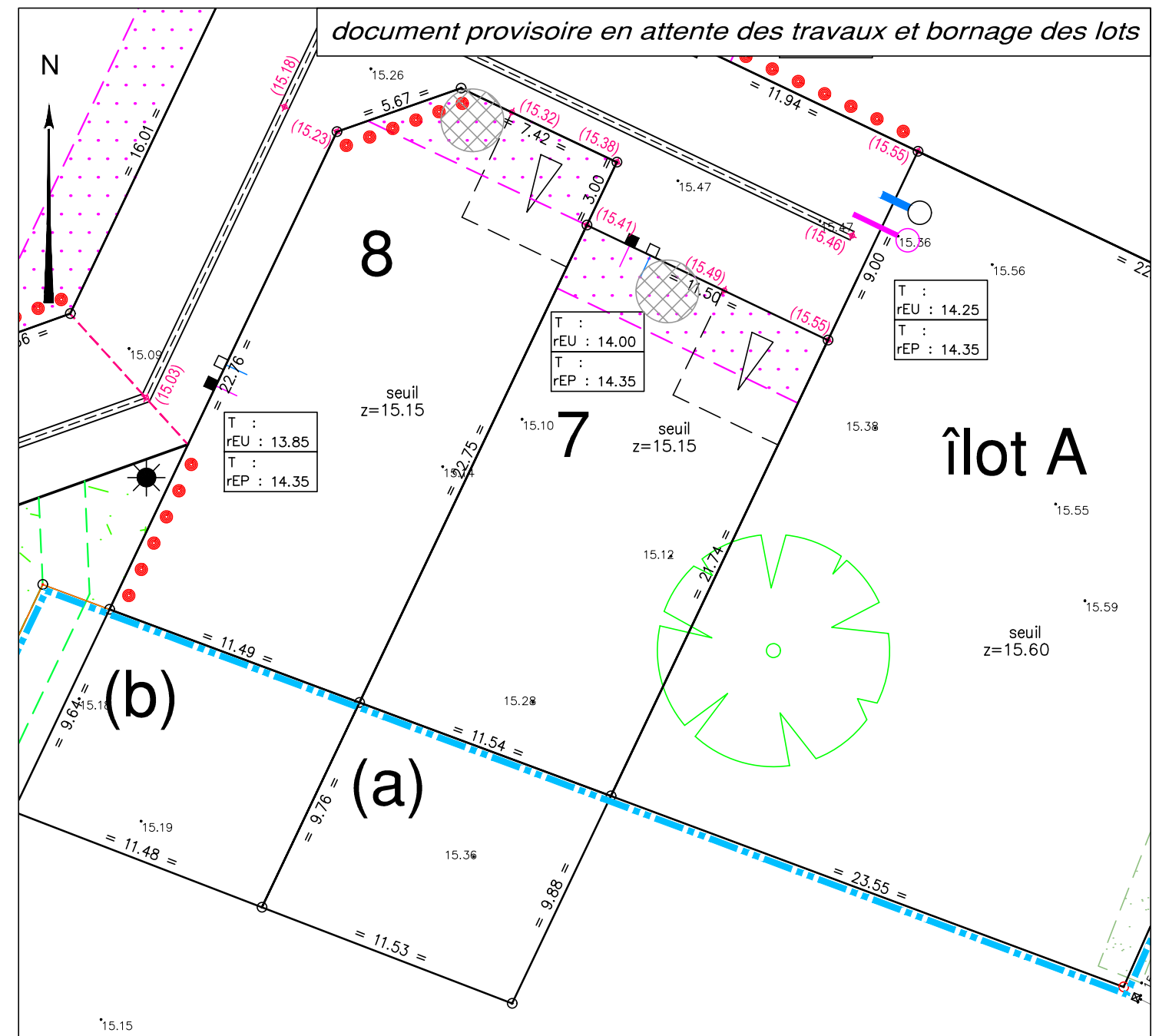
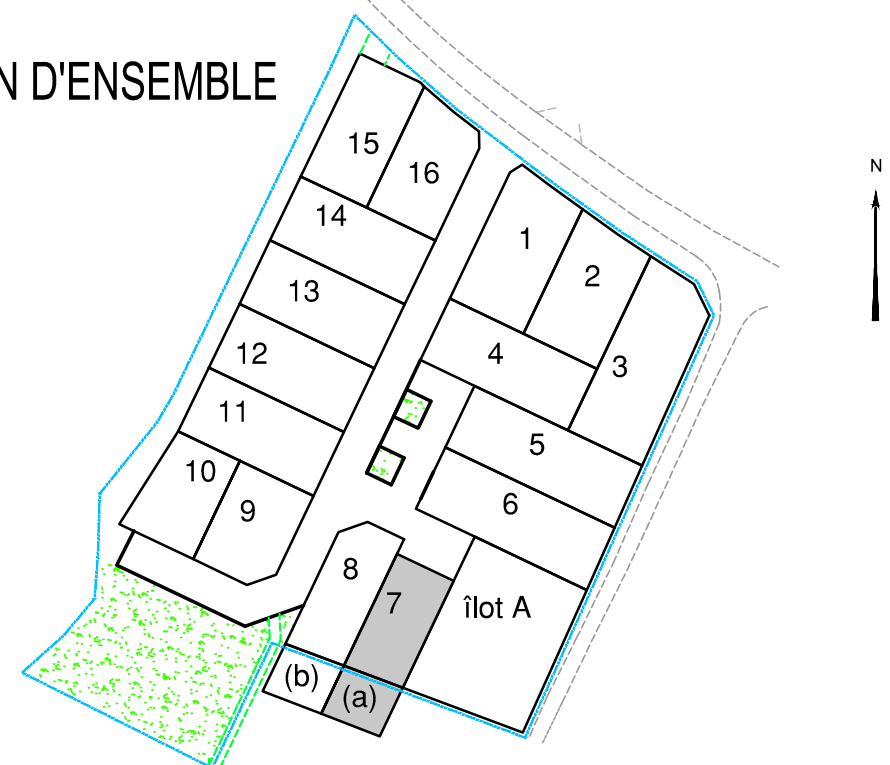
autorisé par arrêté N°PA 085 047 21 C0004 du 28 octobre 2021
autorisé par arrêté modificatif N°PA 085 047 21 C0004 M01 du 23 janvier 2023

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Périmètre du Lotissement
- Zone non constructible
- Point d'accroche obligatoire de la construction dans la bande de 3,00 à 5,00m compris de la voie
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel de l'accès unique et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès unique et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée de chêne vert (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Clôtures maçonnées interdites
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- Côte de seuil minimum à respecter pour la construction principale (altitude NGF)

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- regard tabouret EP
- cote tampon du regard EU } cotes projet (à vérifier sur place)
- cote radier du branchement EU } cotes projet (à vérifier sur place)
- cote tampon du regard EP } cotes projet (à vérifier sur place)
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/du regard téléphone et du citerneau AEP
- poteau incendie
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

Ouvrages hors sols :
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

Maître d'Ouvrage

LODGIM
AMÉNAGEUR • LOTISSEUR
Carrefour de la Croisée
Port Bourgenay
85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Architecte DPLG

Di Concept
Sébastien BLANDIN-BOISSEAU
Architecte D.P.L.G.
1691 Av. De L'Atlantique
85440 Talmont Saint Hilaire
-Architecture
-Design
-Infographie
Tél. : 02 44 41 22 64
Port. : 06 83 46 06 89
Contact : adiconcept@di.fr

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DATE 26/10/2023
DATE DE MODIFICATION

ECHELLE 1/250



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE
www.geouest.fr